

PROPOSITION D'ACTIVITE A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT)/PROJET GESTION DURABLE DE L'ASSAMELA DANS LE BASSIN DU CONGO

Soumise par le Gouvernement du Cameroun

INTITULE RENFORCEMENT DES LOIS ET AMENAGEMENT DE *PERICOPSIS ELATA* DANS LES FORETS DE PRODUCTION AU CAMEROUN.

RESUME

Depuis 2008, l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) ont lancé un vaste projet régional de renforcement des capacités des Gouvernements des pays du bassin du Congo en vue de la gestion durable de *Pericopsis elata*/Assamela/Afrormosia, espèce inscrite en annexe II de la CITES. L'Activité de gestion de *P. elata* dans les concessions forestières proposée par le Gouvernement du Cameroun dans le cadre de ce projet avait pour objet d'examiner l'état du potentiel et de l'aménagement de l'Assamela dans les concessions forestières, de faire un état des lieux sur la production, transformation, et commerce, de préciser le taux de transformation et de définir les quotas sur une base scientifique. Les études conduites en rapport avec le suivi de l'exploitation et transformation d'une part et la mise en oeuvre de la CITES au Cameroun ont relevé de nombreux problèmes. Il s'est dégagé compte tenu du temps imparti, des pistes de recherche à explorer pour affiner davantage les informations et les données collectées en vue d'améliorer leur fiabilité. Les financements pourvus par l'OIBT ont permis au Gouvernement camerounais de produire un premier rapport d'Avis de commerce non préjudiciable en se basant sur les données recueillies dans le cadre du projet. La présente Activité, qui est une continuation de la première, vise essentiellement à combler les lacunes identifiées dans les différentes études réalisées avec les premiers financements. Les résultats attendus sont : (1) les résultats de recherche sont mieux affinés dans les concessions forestières, (2) la sylviculture est promue dans les concessions forestières, (3) les outils permettant la mise en oeuvre effective de la CITES au Cameroun sont élaborés et fonctionnels.

SUMMARY

TITLE: Law enforcement and management of *Pericopsis elata* in production forest in Cameroon.

Since 2008, ITTO and CITES are implementing a vast program entitled "ensuring international trade in *Pericopsis elata* is consistent to its conservation in the Congo Basin". Three countries are concerned with this project: Cameroon, Congo, and Democratic Republic of Congo. Cameroon proposed one Activity within this program, for the management of *Pericopsis elata* in forest concessions. The funds received allowed the Government of Cameroon to effectively draft the preliminary Non-detriment findings report on *Pericopsis elata* in Cameroon. This Activity which is a continuation of the former, aims to implement the main recommendations dressed in different studies conducted and in the document of the NDF. Outputs include: (1) research results well

analyzed, (2) silvicultural operations well promoted in forest concessions, (3) tools necessary for better implementing the CITES in Cameroon well developed.

AGENCE D'EXECUTION/MISE EN OEUVRE: Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR)

AGENCE COLLABORATRICE : Groupement Filière Bois du Cameroun (GFBC)

DUREE: 18 mois.